



Mme Charlina Vitcheva
Directeur général
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
200, rue Law
1049 Bruxelles
Belgique

14 juillet 2022

Lettre conjointe des CC sur la transmission des questions de pêche au Comité spécialisé pour la pêche (SCF) via les organes consultatifs (CC) existants

Chère Directrice générale Mme Vitcheva,

Ceci fait suite à nos deux lettres¹² prenantes dans la gestion et la gouvernance futures après le Brexit, et la réponse de la Commission à celles-ci³. Dans sa lettre, la Commission déclare que bien que l'ACT ne prévoit pas la participation directe des parties prenantes aux comités spécialisés, elle est prête à explorer les voies possibles pour assurer et renforcer la coopération et l'engagement avec les parties prenantes dans le cadre du SCF. La réponse suggère que la DG Mare est prête à explorer une coopération renforcée avec les conseils consultatifs, en respectant les principes de l'ACT et en gardant à l'esprit les rôles des parties prenantes dans le cadre de la PCP.

Tout d'abord, nous voudrions vous remercier pour la position positive envers un engagement juste et inclusif des parties prenantes sur le sujet important de la gestion durable des ressources partagées avec le Royaume-Uni après leur sortie de l'UE. Nous considérons comme un développement positif que la Commission ait assisté à nos réunions du 5 mai et du 2 juin 2022 et ait contribué aux discussions avec des détails importants concernant les développements au sein du SCF. L'engagement direct de la Commission s'est avéré particulièrement bien accueilli par les membres les plus touchés par le Brexit et essentiel pour la poursuite des efforts visant à fixer le cap du Forum Inter-CC sur le Brexit, dont la création a clairement été soutenue par vos services.

A cette occasion, les cinq CC constituant le Forum Inter-CC Brexit, à savoir l'CC Pélagique, l'CC Eaux Nord-Occidentales, l'CC Marché, l'CC Longue Distance et l'CC Mer du Nord, souhaitent saisir cette opportunité et saisir sur le rôle, par le biais du forum, d'un véhicule pour structurer et transmettre les

¹ Lettre conjointe des CC sur la participation des parties prenantes aux futures structures de gestion et de gouvernance post-Brexit du 30 avril 2021 [lien](#)

² Lettre conjointe des CC sur l'engagement des parties prenantes dans le comité spécialisé de la pêche du 4 avril 2022 [lien](#)

³ Réponse de la Commission à la lettre conjointe des CC sur l'engagement des parties prenantes dans le SCF du 4 avril 2022 [lien](#)

contributions des parties prenantes au SCF, et d'un forum qui peut être utilisé par la Commission pour centraliser sa communication avec les conseils consultatifs concernés.

Bien que certaines organisations de pêche soient représentées au sein du Groupe consultatif national par l'intermédiaire de l'EAPC, il est impératif que les questions liées à la pêche pertinentes pour les CC mentionnés soient abordées et discutées au sein de ces organes multipartite - les questions individuelles/régionales par le biais des CC respectifs et les sujets généraux par le biais du Forum Inter-CC sur le Brexit. À cette fin, le Forum Inter-CC sur le Brexit a élaboré des termes de référence clairs et une liste de sujets horizontaux dans l'intérêt et traités par cet organe. Comme indiqué dans notre communication précédente, nous nous limiterons à des contributions sur la gestion, les questions scientifiques et de marché, les questions de collecte de données et nous n'organiserons pas de discussions sur les allocations de quotas, l'échange de possibilités de pêche vis-à-vis du Royaume-Uni, tant au niveau bilatéral que trilatéral, y compris Norvège, ou négociations des États côtiers.

Lors de la réunion du 2 juin 2022, la Commission a approuvé la poursuite de l'institutionnalisation du Forum une fois que les questions initiales imminentes auront été résolues dans le cadre informel actuel. Vos services ont indiqué qu'une formalisation plus poussée des procédures pourrait être lancée après l'été. Nous restons ouverts à l'établissement d'un cadre pour des consultations formelles sur des sujets spécifiques avant les réunions pertinentes du SCF. Au fur et à mesure que le Forum évolue de manière organique d'une réunion à l'autre, sa structure et son format sont déterminés par des processus itératifs fondés sur le consensus.

L'une des résolutions de la dernière réunion concerne la programmation des réunions du Forum dans la semaine suivant chaque réunion du groupe de travail du SCF afin de permettre la transmission en temps opportun des informations pertinentes sur les procédures du SCF par le biais du débriefing du SCF de la Commission. Dans cette optique, nous invitons les services de la Commission à participer à nouveau au Forum Inter-CC sur le Brexit le XX septembre 2022 à XX CET, virtuellement.

Les membres du Forum Inter-CC sur le Brexit réitèrent leur plaidoyer en faveur d'un engagement structuré des parties prenantes dans les procédures du SCF et invitent la Commission à soutenir activement nos ambitions en faveur d'une gestion transparente, juste et durable des ressources partagées.

Merci pour votre considération de ce qui précède. Nous attendons avec impatience de nouveaux échanges positifs sur cette question.

Cordialement,



Jesper Raakjaer
Chairman Pelagic AC



Emiel Brouckaert
Chairman North Western Waters AC



Guus Pastoor
Chairman Market AC



Iván López van der Veen
Chairman Long Distance AC



Kenn Skau Fischer
Chairman North Sea AC